

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-184/SG/ESJ portant titularisation d'un instituteur de 1er classe du cadre territorial de l'enseignement public.

n° 70-184/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

20 février 1970

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1970

Date du numéro

10 mars 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Fouad Ahmed Saleh Farah, instituteur de 2° classe, 2° échelon (indice 520), nommé instituteur de 12 classe stagiaire du cadre territorial de l'Enseignement public et déclaré admis aux épreuves pratique et orale du certificat d'aptitude pédagogique (régime local) est titularisé dans ses fonctions et rangé, pour compter du 1^{er} janvier 1970, instituteur, de 1^{re} classe, 1^{er} échelon (indice 570), ancienneté conservée trois mois.